

Réunion du Conseil d'administration de l'ACA du 15 Février 2012

Présents : Catherine Bauerschmitt, Nadia Lehembre, Nicolas Blot, Alain Chatton, Guy de Fontaines, Jean Pierre de Gasté, Eric Gear, Claude Godard, Jean Michel Grimal, Jean-Bernard Kupaj, Robert Marion

Le Président : Robert Luchez

Votes du 15 février 2012 : 12 votants.

#### Résolution 15.02.2012 /01 : Compte-Rendus des Conseils d'Administration

Le 15 février 2012, les administrateurs de l'ACA, après avoir entendu la question relative à la forme que doivent adopter les CR des conseils d'administration, débattent et adoptent la résolution suivante :

« Les compte-rendus des CA continueront à être présentés sous la forme de résolutions. Par ailleurs, les débats seront enregistrés. »

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

#### Résolution 15.02.2012 /02 : Budget prévisionnel 2012

Le 15 février 2012, les administrateurs de l'ACA, après avoir examiné le budget prévisionnel établi par le bureau de l'ACA et effectué certaines modifications adoptent la résolution suivante :

« Le budget prévisionnel de l'ACA présenté par le bureau est adopté »

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

#### Résolution 15.02.2012 /03 : Question relative à la comptabilité

Le 15 février 2012, les administrateurs de l'ACA après avoir entendu les observations du Président quant au coût élevé du travail du cabinet comptable adoptent la résolution suivante :

« Après examen des différents devis, le bureau décidera du choix d'un cabinet comptable ».

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

#### Résolution 15.02.2012 /04 : Assujettissement à la TVA

Le 15 février 2012, les administrateurs de l'ACA après avoir entendu les observations du Président quant à la possibilité d'assujettir une partie des activités de l'ACA à la TVA adoptent la résolution suivante :

« Etant donné le caractère irréversible de la décision d'assujettissement à la TVA, il est décidé de maintenir la situation actuelle et de ne pas assujettir l'ACA à la TVA ».

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

#### Résolution 15.02.2012 /05 : Recours à un Commissaire aux Comptes

Le 15 février 2012, les administrateurs de l'ACA après avoir entendu les observations du Président quant au recours obligatoire ou non à un Commissaire aux comptes et les observations de chacun mettant en évidence l'aspect « protecteur » du CAC adoptent la résolution suivante :

« Il est décidé de continuer à faire appel à un Commissaire aux Comptes. Le mandat de 6 ans du Cabinet « Audit Europe Commissariat » dirigé par Mr. J.F. Mallen étant terminé, l'AGO procédera à l'élection d'un nouveau CAC. »

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

#### Résolution 15.02.2012 /06 : Communication

Le 15 février 2012, les administrateurs de l'ACA après avoir entendu les réflexions du bureau quant à l'importance de consacrer un budget à la communication « intérieure » et « extérieure » de l'ACA et à la nécessité de faire appel à des professionnels pour ce faire, adoptent la résolution suivante : « Il est décidé de mettre en place un groupe de travail pour travailler sur la communication » A ce jour la composition de ce groupe n'est pas déterminée.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

#### Résolution 15.02.2012 /07 : Projets de changements pour 2012

Le 15 février 2012, les administrateurs de l'ACA après en avoir longuement débattu, adoptent les résolutions suivantes :

##### 15.02.2012 /07.01

« Le discours du Président et des vice-présidents à l'AG sera axé sur la dynamisation des programmes d'élevage et la mise en route d'une importante action de communication-promotion »

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

##### 15.02.2012 /07.02

« Une A. G extraordinaire sera organisée le 10 mars 2012 en vue de modifier les statuts dans leur ensemble »

POUR : 0

CONTRE : 10

ABSTENTION : 2

##### 15.02.2012 /07.03

« Une A. G extraordinaire sera organisée le 10 mars 2012 en vue de se prononcer sur la modification du mode d'élection du Président »

POUR : 5

CONTRE : 5

ABSTENTION : 2

N.B Il sera annoncé à l'AGO que le mode d'élection du Président sera travaillé dans le cadre d'une réforme plus profonde des statuts pour l'A.G de 2013 ou dans le courant de 2012

#### Résolution 15.02.2012 /08 : Projets CPCAS 2012

Le 15 février 2012, les administrateurs de l'ACA après avoir entendu les observations de Eric Gear, adoptent la résolution suivante :

« Les actions du CPCAS sont reconduites pour 2012 »

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N.B. Réunion des Présidents des Associations Régionales

Le 15 février 2012, les administrateurs de l'ACA conviennent que

« Une réunion des Présidents de GECE sera organisée à Albi avant l'AGO. Les participants ne seront pas défrayés. »